

05

Potentialités et axes d'aménagements

Propositions d'amélioration des déplacements et du
cadre de vie

Apaisement de la circulation et partage de l'espace public

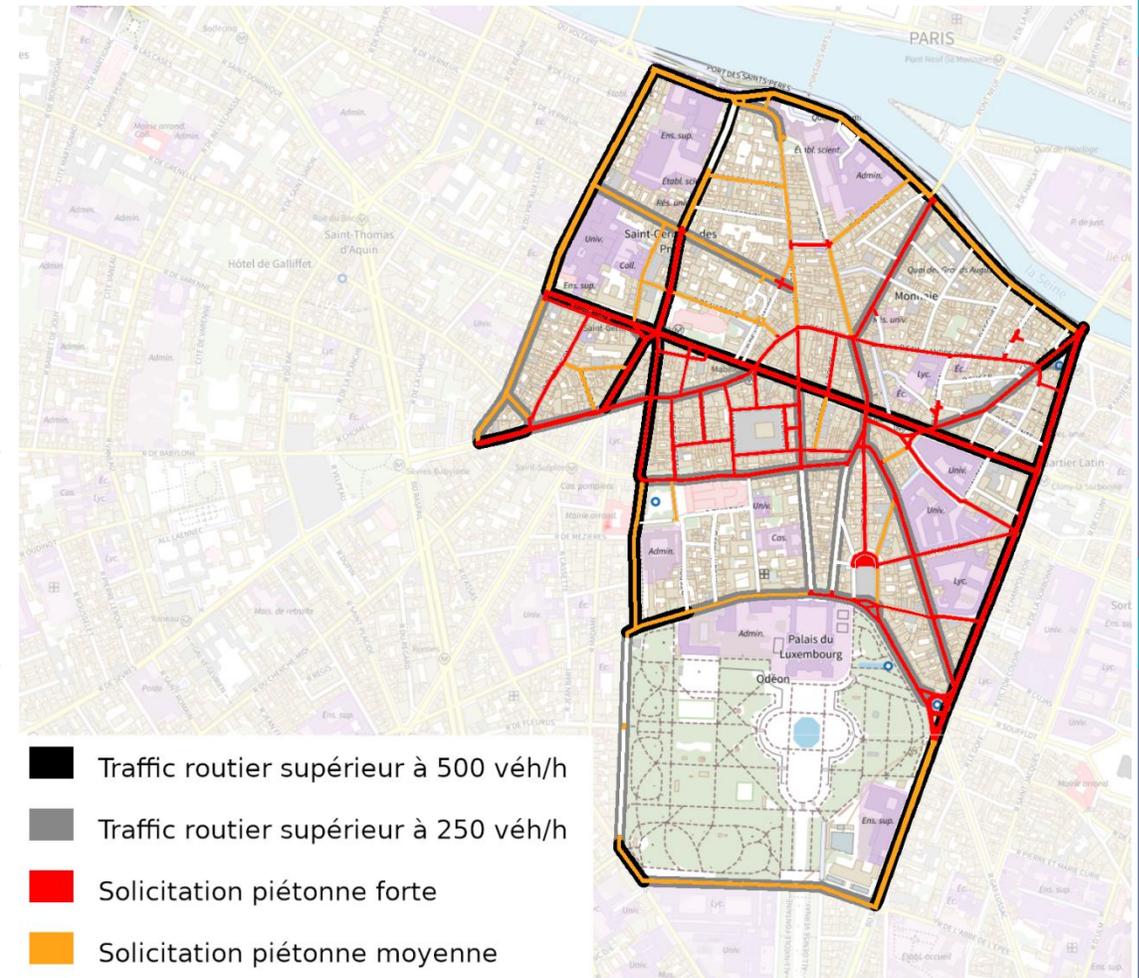
Enjeux et leviers d'action

Enjeux :

- **Circulation automobile :**
 - Plan de circulation
 - Offre de stationnement
- **Circulation piétonne :**
 - Accessibilité
 - Confort
 - Partage espace public
 - Sécurité des traversées

Actions :

- **Modification du plan de circulation :**
 - Changement de sens ;
 - Fermeture à la circulation
- **Modification du statut des voies :**
 - Aire piétonnes, zone de rencontres,...
- **Modification du partage de l'espace public :**
 - Suppressions de stationnement
 - Élargissements de trottoir
 - Rues aux écoles



Sécurisation et continuité des déplacements actifs

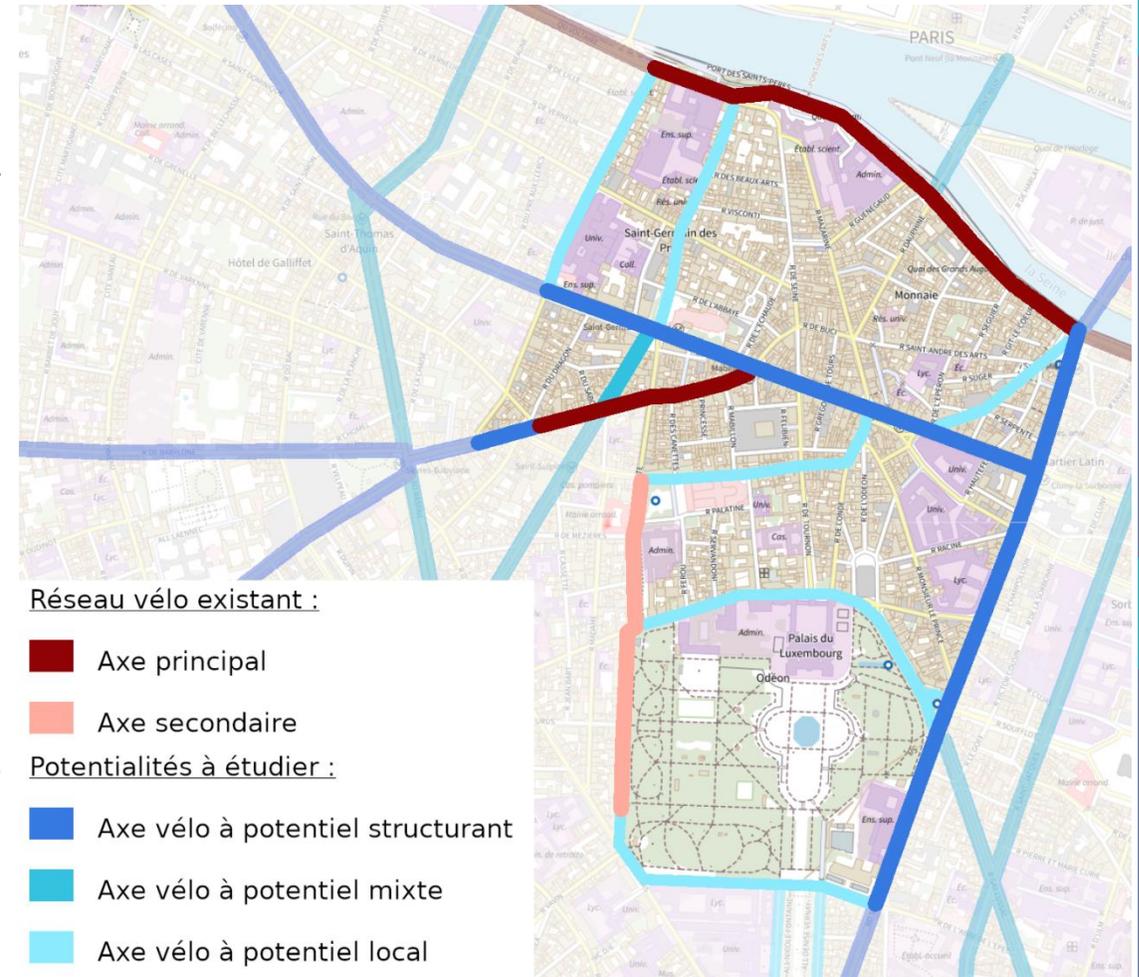
Enjeux et leviers d'action

Enjeux :

- **Sécurité / Confort :**
 - Covisibilité
 - Traversée des carrefours
 - Vitesse ressentie
- **Stationnement :**
 - Sécurisé
 - Adapté à la demande
- **Continuité des itinéraires**

Actions :

- **Création d'itinéraires cyclables adaptés :**
 - Suppressions de stationnement
 - Aménagement de piste ou de bande cyclable
- **Création de zones de circulation apaisées :**
 - Double sens cyclable
 - Vitesse de circulation automobile réduite
- **Modification du statut des voies :**
 - Aire piétonnes, zone de rencontres,...



Orientations pour des espaces publics végétalisés à Paris – étude APUR

8 actions proposées pour renforcer la végétalisation sur l'espace public parisien

Axe 1 : renforcer le réseau des rues majeures plantées parisiennes :

Pour une meilleure fonctionnalité des corridors de biodiversité, une reconquête et développement du patrimoine des promenades plantées

1. Retrouver le caractère de promenade sous les doubles alignements existants
2. Reconstituer les doubles alignements historiques disparus
3. Améliorer la qualité paysagère des trottoirs plantés de plus de 6m de large
4. Planter les rues de plus de 19m de large, non plantées
5. Planter les rues de faubourgs non plantées

Axe 2 : Créer des rues jardins de proximité

Pour renforcer la place de la nature en ville, rafraichir et apaiser localement

6. Végétaliser à proximité des écoles
7. Végétaliser les voies bordant les parcs, jardins, cimetières et terrains de sports de plein air
8. Végétaliser les voies courtes et résidentielles



Orientation pour des espaces publics végétalisés – APUR - 2020

Orientations pour des espaces publics végétalisés à Paris – étude APUR

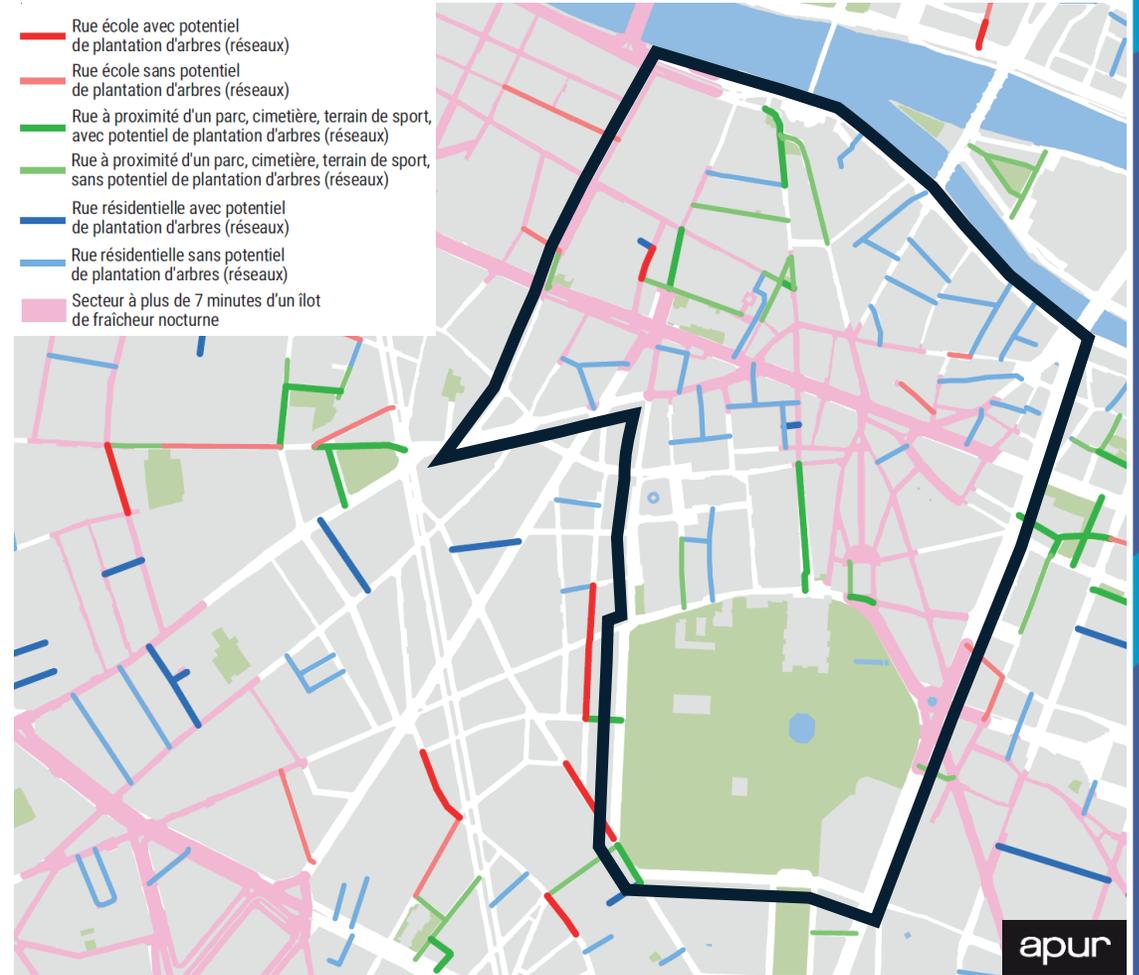
Détail des deux axes de végétalisation

- 1- Double alignement existant
- 2- Double alignement disparu
- 3- Alignement existant sur trottoirs de plus de 6 m de large
- Autres plantations sur l'espace public
- Rue de plus de 19 m avec potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
- Rue de plus de 19 m sans potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
- Rue de faubourg avec potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
- Rue de faubourg sans potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
- Taux de végétation inférieur à 10 %
- Taux de végétation compris entre 10 et 20 %



Synthèse de l'axe 1 – Les plantations existantes des rues majeures parisiennes – APUR - 2020

- Rue école avec potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
- Rue école sans potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
- Rue à proximité d'un parc, cimetière, terrain de sport, avec potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
- Rue à proximité d'un parc, cimetière, terrain de sport, sans potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
- Rue résidentielle avec potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
- Rue résidentielle sans potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
- Secteur à plus de 7 minutes d'un îlot de fraîcheur nocturne



Synthèse de l'axe 2 – Les rues jardins de proximité – APUR - 2020

Végétalisation de l'espace public à étudier

Enjeux et leviers d'action

Enjeux :

- **Écologie :**
 - Biodiversité et préservation des espèces
 - Connexion des corridors de biodiversité
 - Qualité de l'air
- **Cadre de vie :**
 - Paysage
 - Lutte contre les îlots de chaleur urbain
- **Société :**
 - Attractivité du territoire
 - Identité et lien social
 - Éducation à la nature

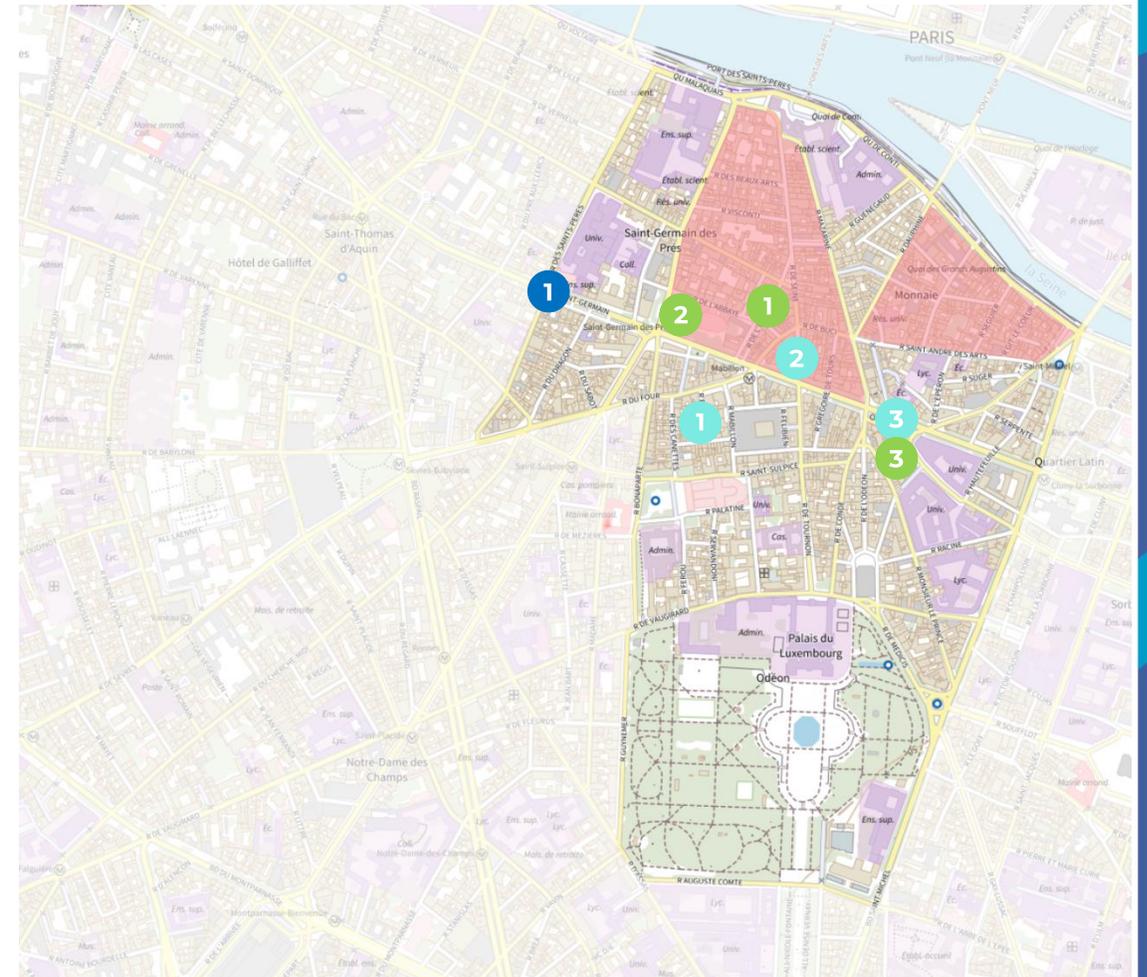
Actions :

- **Modification de la morphologie des rues :**
 - Élargissement de trottoirs et plantation
 - Végétalisation sur stationnement
- **Réaménagements de places et de lieux singuliers**
- **Aménagements de proximité :**
 - Permis de végétaliser
 - Mur végétalisé
- **Ouvrir des espaces verts privés au public**



Les propositions d'aménagement de la Mairie d'arrondissement

- 1 Étudier la création d'une piste vélo bidirectionnelle sur le boulevard Saint-Germain
 - 1 Piétonisation temporaire de type « Paris Respire » (rues Guisarde, Princesse, Canettes et Dragon)
 - 2 Requalification de la chaussée rue de Seine
 - 3 Aménagement du terre-plein de la Place Henri-Mondor
-
- 1 Parcours végétal rue de l'Echaudé et rue de Seine
 - 2 Végétalisation du parvis de l'église Saint-Germain
 - 3 Végétalisation de la rue Antoine Dubois
- Zones piétonnisables dans l'hypothèse d'extension du périmètre « Paris Centre Piéton »



Prise en compte du genre dans l'aménagement urbain

Les questions à se poser

L'espace public est-il rendu praticable et attractif pour toutes et tous, et à tous moments ?

Les parcs et espaces verts sont-ils occupés de façon partagée et pour le même usage ?

Existe-t-il des espaces accaparés par un seul groupe qui deviennent officieusement interdits aux autres groupes (espaces d'exclusivité) ?

Existe-t-il des mesures pour apporter une plus grande mixité fille/garçon dans les espaces de sports et de loisirs ?

Lorsqu'on met en place une base de sport ou de jeux, veille-t-on à ce que cet espace soit autant attractif pour les filles que pour les garçons ?

L'aménagement urbain et la végétalisation sont-ils pensés en tenant compte de la visibilité des personnes ?

Lors de l'aménagement de certains endroits, évite-t-on la formation de zones de retrait ou de tension, qui pourraient générer un sentiment d'insécurité ?

